

## Bienvenue à Saint-Étienne!

La ville verte est fière de vous accueillir pour ces 46<sup>èmes</sup> Sessions Nationales de l'AFIDTN.

Saint-Étienne, riche d'une histoire liée à la modernité industrielle, est une cité en constante mutation, animée par un dynamisme liant art et industrie.

Longtemps connue comme étant la fille française de l'armerie, du cycle, du ruban et de l'extraction minière, aujourd'hui vous pouvez découvrir ces diverses activités dans les différents musées de la ville.

Saint-Étienne est la seule ville française à avoir intégré le réseau des villes créatives UNESCO de design.

Saint-Étienne, c'est aussi une ville bordée de verdure de toute part. En effet, à quelques kilomètres du centre-ville, vous pouvez profiter des forêts ornées de sapins et découvrir le plus long fleuve de France, la Loire, qui prend sa source dans notre région.

C'est surtout une ville qui vit au rythme de son club de football, l'ASSE, malgré les hauts et les bas. Qui n'a jamais entendu parler du "Chaudron", célèbre stade à l'ambiance emblématique ?

C'est également une région avec de multiples spécialités culinaires telles que la Râpée (galette de pommes de terre revenue à la poêle). Vous ne manquerez pas de goûter la fourme de Montbrison, fromage bleu fabriqué non loin d'ici...

C'est dans ce centre des congrès, situé au cœur des anciens locaux de Manufrance que nous pourrons échanger et partager avec vous les différents travaux et expérience de chacun.

L'équipe locale d'organisation se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue aux 46èmes Sessions Nationales de l'AFIDTN à Saint-Étienne, c'est une expérience intéressante et enrichissante à vivre tout au long de sa carrière professionnelle.

Alors, on vous attend nombreux!

#### Catherine RIOCREUX

Ancienne Cadre de santé, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez Chargée de mission AFIDTN, responsable du comité local d'organisation Et les équipes soignantes des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie de la région Auvergne - Rhône-Alpes



# Sommaire

Se rendre et se déplacer à Saint-Étienne ? **4** 

Comment s'inscrire ? 6

Programme 8

## **Bulletins à retourner:**

- Inscription 19
- Déjeuners 22

# Ils ont participé à la réussite de ces sessions

- Catherine RIOCREUX, Responsable du Comité Local d'Organisation
- Le Comité Local d'Organisation : les équipes soignantes des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie de la région Auvergne - Rhône-Alpes
- Le Conseil Scientifique et de Perfectionnement de l'AFIDTN
- L'Équipe administrative de l'AFIDTN
- L'Office du Tourisme et le Centre de Congrès de Saint-Étienne
- Les Exposants
- COUVERTURE IMAGE, ARCHI2I, Rce

# Comment se rendre à Saint-Étienne?

Nous avons rassemblé des informations utiles pour faciliter votre arrivée à Saint-Étienne. Que vous veniez en avion, en train ou en voiture, plusieurs solutions s'offrent à vous pour rejoindre le Centre de Congrès.

## Centre de Congrès - Espace Fauriel

23 rue Ponchardier 42 100 Sant-Etienne

## LE CENTRE DE CONGRÈS EST SITUÉ :

🛪 à 50 minutes de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry

🕮 à 30 minutes à pied de la gare SNCF Châteaucreux

a proximité d'accès autoroutiers

### **AVION**

Depuis l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, de nombreuses villes françaises sont desservies par des vols directs.

Nous vous conseillons d'utiliser le Rhônexpress pour rejoindre la gare Lyon Part-Dieu en 30 minutes. Fréquence : départs toutes les 15 minutes (selon les horaires).

Vous trouverez les indications pour accéder au Rhônexpress à la sortie du terminal. Pour plus d'informations sur les horaires et les tarifs, vous pouvez scanner le QR code en page 5 et accéder au lien dédié.



### TRAIN

- Liaisons TGV direct Saint-Étienne <> Paris en 2h40
- Liaisons TER Saint-Étienne <> Lyon en 40 minutes Toutes les 20 minutes

#### **VOITURE**

- Accès via les autoroutes: A46, A47, A6, A89, A7, A48
- Suivre la N88 direction Le Puy et prendre la sortie n°21 (Le Rond-Point / Centre-Ville) et suivre les indications « Espace Fauriel - Centre de Congrès ».

# Comment se déplacer à Saint-Étienne ?

## **BUS / TRAM**

Panifiez vos itinéraires en scannant le QR Code ci-dessous et accédez au lien dédié.

## **♦ VELO**

De nombreuses pistes cyclables sont disponibles à Saint-Étienne. Une station Vélivert est disponible à proximité de l'espace Fauriel - Centre de Congrès.

## **TAXIS**

Scannez le QR Code ci-dessous et accédez à la liste des taxis.

## P PARKING

Parking Saint-Étienne Fauriel - EFFIA 26, rue Ponchardier, 42000 Saint-Étienne

Le tarif pour 6 heures de stationnement est de 9,20 € (sous réserve de modifications).



# PRÉPAREZ VOTRE PARTICIPATION SCANNEZ ET ACCÉDEZ AUX LIENS UTILES\*



\*liste des hôtels partenaires, itinéraires transports en commun, ...

## **HÉBERGEMENT**

Dans le cadre des Sessions Nationales de l'AFIDTN, l'Office du tourisme de Saint-Étienne a établi un partenariat avec plusieurs hôtels. En utilisant le code "AFIDTN2025", vous pourrez bénéficier de réductions sur vos réservations. Pour découvrir la liste complète des hôtels partenaires et leurs conditions, scannez le QR Code situé ci-dessus et accédez directement au lien dédié. Les éléments communiqués ont uniquement un caractère informatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'AFIDTN.

## Comment s'inscrire?

# Inscrivez-vous en ligne :

Par courriel: inscription@afidtn.com

Par courrier: AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL

Date limite pour bénéficier du tarif préférentiel : 14 avril 2025

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un e-mail de confirmation avec vos codes d'accès à votre espace numérique de formation. Vous y trouverez également une convocation et un lien pour réserver vos ateliers et sessions éducatives.

# Comment s'inscrire aux ateliers et sessions éducatives ?

### Attention, places limitées!

- Réservez vos ateliers et sessions éducatives via votre espace numérique de formation.
- Aucune inscription possible sur place.

# Comment s'inscrire aux déjeuners?

# Inscrivez-vous en ligne :

Par courriel: inscription@afidtn.com

Par courrier: AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL

Date limite pour la réservation des déjeuners : 14 avril 2025

■ Déjeuner assis (mercredi et jeudi) : 22€ TTC\*

■ Lunch box (vendredi): 16€ TTC\*

Pour toute commande, une facture sera envoyée.

\* Pour les participants et intervenants ayant acquittés les droits d'inscription, pour toutes autres situations, nous contacter.

#### Au Menu:

Déjeuners assis : plat, dessert, pain individuel, eau et café Lunch box : club sandwich, salade, dessert, eau 50 cl

## **UNE QUESTION?**

Contactez-nous!

02 35 59 87 52 - inscription@afidtn.com www.afidtn.com







# Comment se déroule votre accueil et votre participation ?

### **ACCUEIL**

Nous serons ravis de vous accueillir à partir du mercredi 14 mai 2025, dès 7h45, dans le hall d'accueil du Centre de Congrès, où vous pourrez récupérer votre badge.

## **BADGES / SÉCURITÉ**

Pour garantir votre sécurité, le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Centre de Congrès. Les agents de sécurité pourront effectuer des contrôles visuels des sacs et bagages. En cas de perte de badge, merci de le signaler immédiatement au commissariat général situé dans le hall d'accueil. Nous vous rappelons que le badge étant strictement personnel, il ne peut être ni prêté, ni transmis.

Dans une démarche éco-responsable, des boîtes de récupération des badges seront mises à disposition près des sorties à la fin des sessions.

## ÉMARGEMENT ET CERTIFICAT DE RÉALISATION

Dans le cadre de l'obligation de la Formation Continue, il est indispensable que chaque participant et chaque intervenant signent les feuilles d'émargement, disponibles dans le hall, à chaque demi-journée (matin et après-midi). Merci de respecter cette procédure pour le bon déroulement de la formation.

Nous remettrons à chaque participant un certificat de réalisation d'action de formation à l'issue des sessions, le vendredi 16 mai 2025. En cas de départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur l'exemplaire destiné aux employeurs et/ou signataires de la convention, conformément à la législation en vigueur.

## ÉVALUATION

Nous souhaitons connaître votre avis ! Un lien sera disponible dans votre espace numérique pour vous permettre de partager vos impressions sur les Sessions Nationales. Votre retour est essentiel pour nous aider à améliorer l'organisation et la qualité des prochaines éditions. Nous vous remercions pour votre contribution.

# Mercredi 14 mai 2025

# À partir de 07h45 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS O HALL D'ACCUEIL - NIVEAU 0

AMPHITHÉÂTRE ÉTIENNE MIMARD - NIVEAU 1

## 08h30 - 09h15 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

Sous la présidence de :

- Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN, Bihorel
- Docteur Antoine BRACONNIER\*, Président du Club des Jeunes Néphrologues, CHU de Reims
- Professeur Christophe MARIAT, Néphrologue, Chef du Service de néphrologie du CHU de Saint Etienne, représentant le Professeur François VRTOVSNIK Président de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation (SFNDT)
- Professeur Eric ALAMARTINE, Néphrologue CHU de Saint-Étienne, Président de l'ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez
- Catherine RIOCREUX, Responsable CLO, Ancienne Cadre de Santé, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez

# 09h15 - 09h30 REMISE DES PRIX AFIDTN AUX 3 MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN

### 1er Prix

Sabine PEROL, Infirmière, Service de néphrologie, CHU Saint-Étienne, Saint-Priest-en-Jarez

L'impact de la télésurveillance auprès des patients transplantés

> Présentation jeudi 15 mai à 11h25

## 2ème Prix

**Sonia GUILLOUET,** Maître de conférences des universités en sciences infirmières, Université de Caen

Le pansement sur l'émergence du cathéter de dialyse péritonéale est-il utile ? Etude Pancadipe

> Présentation mercredi 14 mai à 16h30

## 3ème Prix

**Clara MERMET,** Infirmière, Service de néphrologie, dialyse et transplantation, CHRU de Strasbourg

Impact de la MRC sur la santé sexuelle : enquête auprès des patients dialysés et transplantés du CHU de Strasbourg

> Présentation vendredi 16 mai à 9h15

<sup>\*</sup> En attente de confirmation

## 09h30 - 09H50 LES STRUCTURES DE DIALYSE EN NOUVELLE-CALÉDONIE FACE AUX ÉMEUTES

Katia CATEINE, Gestionnaire Qualité et risques sanitaires, Blandine PAILLARD, Assistante Qualité et risques sanitaires - U2nc, Nouméa, Nouvelle-Calédonie

09h50 / 10h00 - Séance de questions / réponses



SALONS ARMURIERS ET FOREZ - NIVEAU 1

10h00 - 10h30 PAUSE - INAUGURATION DE L'EXPOSITION

**♀** AMPHITHÉÂTRE ÉTIENNE MIMARD - NIVEAU 1

# 10h30 - 12h00 TEMPS FORT : INSUFFISANCE RÉNALE ET ACTIVITÉ PHYSIOUE

Modérateurs: Sonia GUILLOUET, Caen - Joëlle QUIRICI, Montélimar

10h30 - L'ultra endurance : rien de plus naturel ?

Docteur Laurent GERGELÉ. Médecin anesthésiste-réanimateur. CHU de Saint-Étienne

## 11h00 - Fatigue et maladie chronique : la place de l'activité physique

**Professeur Léonard FEASSON**, Responsable de l'unité de myologie, Service de physiologie clinique et de l'exercice, Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS), CHU de Saint-Étienne

# 11h30 - 12h00 TABLE RONDE : Activité physique adaptée en néphrologie - Partage d'expérience

Animateur : Docteur Aline CHABROUX-SEFFERT, Néphrologue, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez



 $oldsymbol{\Theta}$  LE GRAND SALON - NIVEAU 0

12h00 - 13h30 PAUSE DÉJEUNER

## 13h30 - 15h00 SESSIONS ÉDUCATIVES

#### VANTIVE

Optimiser la dialyse à domicile grâce à la connectivité : solutions et bénéfices



Pédaler : un moyen de s'évader durant la dialyse

### **PHYSIDIA** Session Interactive

De la pratique en dialyse à domicile à l'innovation dans l'accompagnement du patient :

- PhysiNums, le nouveau service d'Accès à Distance aux données de séances
- Formation et supports pour les patients et PdS : accompagnement pendant tout le parcours patient

#### **HEMOTECH**

Adapter nos pratiques quotidiennes au développement durable











SALONS ARMURIERS ET FOREZ - NIVEAU 1

15h00 - 15h45 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

# Mercredi 14 mai 2025

## 15h10 - 15h40 ATELIER DÉMONSTRATION (1)

Vers une dialyse plus Durable - Impact & rôle d'un fabricant



## 15h10 - 15h40 ATELIER DÉMONSTRATION (1)

MOZAIK: Innovation de l'hémostase,

confort du patient





## 15h10 - 15h40 DISCUSSION DES POSTERS (1)

Modérateur : Joëlle QUIRICI, Montélimar

Dénutrition et dialyse

Marianne LE TALLEC, Infirmière, HDLN, Hôpital Saint-Joseph, Association AURA, Paris

Évaluation De La Douleur : Enquête "Patient"

Fabien AUTIN, Directeur des soins infirmiers, Nicolas BRESSY, Cadre de santé,

NephroCare, Fresnes et Maubeuge

Projet DialiCare ; une approche multidisciplinaire pour améliorer la qualité de vie en dialyse

Ludivine VIDELOUP, Infirmière en Pratique Avancée, CHU Caen, ANFIPA, Caen\*
\*En attente de confirmation

#### AMPHITHÉÂTRE ÉTIENNE MIMARD - NIVEAU 1

## 15h45 - 17h15 DIALYSE PÉRITONÉALE

Modérateurs: Dominique SCHMITT, Strasbourg - Joëlle MARIN, Marseille

15h45 - Dialyse péritonéale, technique en voie de disparition ? Intérêt d'une information prédialyse et Impact sur le choix de la technique de dialyse

Ahlem BOUCHOUICHA, Catherine CERESA, Infirmières, Dialyse Péritonéale,

Pôle TIRC Néphrologie, Hôpitaux Paris Est Val de Marne

16h00 - Quand l'effluent trouble afflue en dialyse péritonéale

Alexandra MARTIN, Infirmière, Dialyse Péritonéale, Clinique Bouchard, Marseille

16h15 - Pose de cathéter de dialyse péritonéale percutanée

Marie-Pierre HAVIN, Infirmière, Hémodialyse, CHU de Caen

16h30 - Le pansement sur l'émergence du cathéter de dialyse péritonéale est-il utile ? Etude Pancadipe

Sonia GUILLOUET, Maître de conférences des universités en sciences infirmières,

Université de Caen - 2<sup>ème</sup> prix

16h45 / 17h15 - Séance de questions / réponses

# 17h30 - 18h30 COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET HYPNOSE DE SOINS (SESSION 1)\*

Catherine CAUVIN LEPRÊTRE, Infirmière Référente douleur et hypnoanalgésie,

CHU de Rouen

\* Participation fortement conseillée pour participer aux sessions 2 et/ou 3

Modérateur: Anne-Marie CADART. Bihorel

# Fin de la première journée

# Jeudi 15 mai 2025

#### 08h30 - 10h00 ATELIERS

#### **ATELIER 1: PLAIES ET CICATRISATION**

Modérateurs: Lydie FEUILLARD, Limoges - Audren LELONG, Cannes

#### 08h30 - Recensement et classification des plaies 2022

Aurélie MONTALAND, Infirmière, Service d'hémodialyse, CH Ardèche Nord, Annonay

#### 08h45 - Journées sans chaussettes

Elise JACQUET, Infirmière, Marlène VINCONNEAU, Aide-soignante, Service d'hémodialyse, Hôpital Pellegrin, CHU de Bordeaux

# 09h00 - Dépistage et suivi des patients à risque "pied diabétique" en hémodialyse

Katia CATEINE, Gestionnaire Qualité et risques sanitaires, Blandine PAILLARD, Assistante Qualité et risques sanitaires - U2nc, Nouméa, Nouvelle-Calédonie

#### 09h15 - Prise en charge des plaies complexes des patients

Nadia BROODTHUIS, Cadre de santé, Responsable d'établissement, Centre de dialyse NéphroCare, Castelnau-le-Lez

09h30 / 10h00 - Séance de questions / réponses

#### **ATELIER 2: ABORDS VASCULAIRES**

Modérateurs: Belina GUILLAUME, Cherbourg - Sylvie LABBÉ, Paris

# 08h30 - La dialyse sur cathéter : comprendre et agir sur la hausse des chiffres

Justine VEREECQUE, Infirmière en Pratique Avancée, Maladie Rénale Chronique, Santélys. Loos

# 08h45 - Ponction échoguidée des fistules artérioveineuses par l'infirmière seule en toute autonomie : Intérêt d'un protocole de coopération Mohamed Amine RAHIL, Néphrologue, Hôpital Ardèche Nord, Annonay

# 09h00 - Impact des antécédents de dialyse sous cathéter central sur la douleur à la ponction chez les patients dialysés Justine PALACZ, Infirmière, ADH, Hénin-Beaumont

09h15 - Évaluation des pratiques professionnelles de l'auto-ponction des fistules artérioveineuses chez les patients en dialyse à domicile et en autodialyse : retour d'expérience...

**Hedia HEBIBI,** Néphrologue, Bièvres - **Virginie DEBONNEZ,** Infirmière référente hémodialyse à domicile, NéphroCare, Île-de-France

09h30 / 10h00 - Séance de questions / réponses

# Jeudi 15 mai 2025

#### **ATELIER 3: VIVRE ENSEMBLE**

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat

# 08h30 - La gestion institutionnelle de l'agressivité physique et verbale d'un patient hémodialysé

**Stéphanie ROBBE,** Directrice des soins infirmiers, Centre de néphrologie, ATUP-C, Marseille

#### 08h45 - Institutionnalisation de la pair-aidance à l'AURAL

Alban TABARDEL, Responsable Qualité en charge des relations avec les usagers, AURAL, Lyon

# 09h00 - Analyse des évènements indésirables liés aux comportements agressifs des patients en unité de dialyse

Sophie GIL AFONSO, Responsable régionale de soins infirmiers, NephroCare, Fresnes

#### 09h15 - Cultiver la résilience : de l'épreuve à la vie

Julie RODRIGUE, Infirmière en Pratique Avancée, Hôpital Henri Mondor, Créteil

09h30 / 10h00 - Séance de questions / réponses

## ATELIER 4 : RÔLE DE L'INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

Modérateurs : Céline MEIDINGER, Strasbourg - Sabine POUCHELLE, Boulogne-sur-Mer

# 08h30 - Stratégies pour faciliter l'accès aux soins néphrologiques chez les patients défavorisés

Justine PEUGNET, Infirmière en Pratique Avancée, Service de néphrologie/dialyse, CH Jacques Monod. Flers

# 08h45 - Implantation de l'Infirmière en Pratique Avancée en service d'hémodialyse

Marion BONJEAN, Infirmière en Pratique Avancée, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez

# 09h00 - Le rôle des Infirmières en Pratique Avancée (IPA) dans le parcours de la maladie rénale chronique : expérience d'un centre de néphrologie privé marseillais

Elisa CARRENO, Infirmière en Pratique Avancée, Centre de néphrologie ATUP-C, Marseille

# 09h15 - Impact de la collaboration IDEC/IPA sur les couvertures vaccinales recommandées chez les patients hémodialysés au centre hospitalier de Roanne

Françoise RAY, Infirmière en Pratique Avancée, Service d'hémodialyse/néphrologie, CH de Roanne

09h30 / 10h00 - Séance de questions / réponses



#### SALONS ARMURIERS ET FOREZ - NIVEAU 1

#### 10h00 - 10h45 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

## 10h10 - 10h40 COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET HYPNOSE

## **DE SOINS: « LE LIEU SECURE » (SESSION 2)\***

Catherine CAUVIN LEPRÊTRE, Infirmière Référente douleur et hypnoanalgésie,

CHU de Rouen

\*Participation à la session 1 (mercredi 14/05 à 17h30) fortement conseillée pour participer aux sessions 2 et/ou 3

Modérateur : Anne-Marie CADART, Bihorel

#### 10h10 - 10h40 DISCUSSION DES POSTERS (2)

Modérateur: Agnès DOUARD, Saint-Quentin



Représentations et mobilisations de la compétence recherche par les Infirmières en Pratique Avancée mention Néphrologie, Dialyse, Transplantation (NDT) en France : l'étude qualitative EBIPA

Marion BONJEAN, Infirmière en Pratique Avancée, Artic 42, Saint-Priest-en-Jarez

Point de vue des infirmiers quant à l'utilisation de l'humour en hémodialyse

**Aymen GHAZOUANI**, Etudiant licence en gestion, Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises, Tunis. Tunisie

## 10h10 - 10h40 ATELIER DÉMONSTRATION (2)

**PAPYRUS:** Optimisation des branchements, l'innovation guidée par vos retours





### 10h10 - 10h40 ATELIER EXPERTISE (2)

ELISIO HX - Membrane MCO - Une alternative efficace pour les patients en HD



AMPHITHÉÂTRE ÉTIENNE MIMARD - NIVEAU 1

#### 10h45 - 12h15 TRANSPLANTATION

Modérateurs: Catherine FOURNIER, Paris - Dominique SCHMITT, Strasbourg

# 10h45 - Les patients hyperimmunisés : les oubliés de la liste d'attente de transplantation, pas si sûr !

**Céline MEDINGER**, Infirmière en Pratique Avancée, service de néphrologie, dialyse et transplantation, CHRU de Strasbourg

#### 11h05 - Un triplet en don croisé : une première en France

**Emilie KARCZEWSKI**, Infirmière coordinatrice de transplantation rénale, Hôpital de jour, CHU de Reims

### 11h25 - L'impact de la télésurveillance auprès des patients transplantés

Sabine PEROL, Infirmière, Service de néphrologie, CHU de Saint-Étienne, Saint-Priest-en-Jarez - 1er prix

11h45 / 12h15 - Séance de questions / réponses

# Jeudi 15 mai 2025

## 12h15 - 12H30 PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2026



**♥** LE GRAND SALON - NIVEAU 0

12h30 - 13h45 PAUSE DÉJEUNER

## 13h45 - 15h15 SESSIONS ÉDUCATIVES

#### **BROTHIER**

Comment assurer l'hémostase de la FAV en la préservant ?



#### FRESENIUS MEDICAL CARE

Prise en charge du patient insuffisant rénal chronique : quelle évolution des rôles pour les infirmières de néphrologie, coordinatrices, référentes, cadres et infirmières en pratique avancées ?



#### **CSL VIFOR**

De nouveaux outils pour (re)mettre le patient au cœur de sa prise en charge





SALONS ARMURIERS ET FOREZ - NIVEAU 1

15h15 - 16h00 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

#### 15h20 - 15h50 DISCUSSION DES POSTERS (3)

Modérateur: Joëlle MARIN, Marseille



### Et si une information objective changeait tout?

Angel QUERALT, Cadre infirmier de territoire, Maladie Rénale Chronique, Santélys, Saint-Apollinaire

# Informer et accompagner le patient, dans l'annonce de la nécessité de suppléance, pour un choix éclairé

Aurélie DEVILLERS, Infirmière coordinatrice MRC, Service de néphrologie, CHU de Reims

# 15h20 - 15h50 COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET HYPNOSE DE SOINS : « LE COMME SI D'ELMAN » - BODY SCAN (SESSION 3)\*

Catherine CAUVIN LEPRÊTRE, Infirmière Référente douleur et hypnoanalgésie, CHU de Rouen

\*Participation à la session 1 (mercredi 14/05 à 17h30) fortement conseillée pour participer aux sessions 2 et ou 3

Modérateur: Anne-Marie CADART, Bihorel

## 15h20 - 15h50 ATELIER EXPERTISE (3)

Fonction Max-Sub - Atteindre les objectifs cliniques en HDF grâce à l'innovation



## 15h20 - 15h50 ATELIER DÉMONSTRATION (3)

**SOLUKAT :** Protection CVC, nouvelle approche pour peaux sensibles





### 16h00 - 17h30 ATELIERS

## **ATELIER 5: ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE**

Modérateurs: Belina GUILLAUME, Cherbourg - Stéphanie ROBBE, Marseille

# 16h00 - La communication, la barrière de la langue : impact sur la prise en charge du patient

Marion JOMIE, Infirmière, Service de néphrologie/transplantation, CHU Henri Mondor, Créteil

# 16h15 - Bilan éducatif partagé : l'engagement des patients partenaires au cœur de l'amélioration

Angélique DEMORY, Infirmière coordinatrice de secteur, ADH, Hénin-Beaumont

# 16h30 - Rôle infirmier dans l'éducation à la santé des patients dialysés à travers un outil numérique interactif

**Sophie GIL ALFONSO**, Responsable régionale des soins infirmiers, NephroCare, Île-de-France, Fresnes

## 16h45 - L'équilibre phosphocalcique : « Rein de plus facile » ! Christelle LALOT, Infirmière, Autodialyse, AURAL, Aubenas

17h00 / 17h30 - Séance de questions / réponses

### **ATELIER 6: FORMER POUR MIEUX SOIGNER**

Modérateurs: Sonia GUILLOUET, Caen - Joëlle QUIRICI, Montélimar

#### 16h00 - Simulation en urgences vitales en hémodialyse

Sophie COLLIAT-SILVENT, Encadrante d'unité de formation, AURAL, Lyon

## 16h15 - La polyvalence : un atout dans l'épanouissement de l'infirmière en service conventionnel

Anne BUREL, Eléonore DESQUENNES, Margot JUNG, Camille MATTEI, Infirmières, Service de néphrologie, dialyse et transplantation, CHRU de Strasbourg

# 16h30 - Bonnes pratiques en hémodiafiltration (HDF) : le rôle central des infirmières de dialyse

Sylvie CARLIER, Cadre, Service d'hémodialyse, CH de Soissons

#### 16h45 - Une Fistule Artério-Veineuse, ca se simule!

Corinne FROUX, Infirmière en Pratique Avancée, Service de néphrologie, CHU de Reims

17h00 / 17h30 - Séance de questions / réponses

# Jeudi 15 mai 2025

## **ATELIER 7: HÉMODIALYSE**

Modérateurs: Dominique ASSOGBA, Paris - Séverine ROUMAUD, Vichy

16h00 - Évaluation croisée des indicateurs de qualité de dialyse et indicateurs de qualité de vie perçues par les patients (PROMS) en

hémodialyse à domicile : retour d'expérience et pratiques au sein de l'unité NéphroCare Bièvres

**Hedia HEBIBI,** Néphrologue, Service de néphrologie et hémodialyse, NephroCare, Bièvres

16h15 - Rôle de l'équipe soignante dans la mise en œuvre d'une étude clinique randomisée : retour d'expérience de l'étude CONVINCE sur les unités investigatrices de NephroCare, Bièvres et Villejuif

**Hedia HEBIBI,** Néphrologue, Service de néphrologie et hémodialyse, NephroCare, Bièvres

16h30 - Les patients dialysés le matin sont plus fatigués que les patients de l'après-midi

Marion VERNIEUWE, Infirmière référente des unités de dialyse, Service Maladie Rénale Chronique, Santelys, Loos

16h45 - Enquête PROM'S en hémodialyse

Claire OLLIVON, Cadre de soins, Jocelyne ROGIER, Infirmière, référente qualité, NephroCare, Suresnes

17h00 - Évaluation de la consultation infirmière dans le Parcours MRC Kaoutar ACCARDO, Responsable de soins, Linda BOUIDMARENE, Responsable régionale de soins, NephroCare, Île-de-France

17h15 / 17h30 - Séance de questions / réponses

#### **ATELIER 8 : BIEN-ÊTRE**

Modérateurs: Isabelle RECHATIN, Grenoble - Annie FOUSSAT, Perpignan

16h00 - Corrélation entre l'implication des patients dialysés et les kilomètres parcourus lors de séances d'activité physique adaptée Thaly FORMISANO, Diététicienne, ADH, Hénin-Beaumont

16h15 - Activité physique pour les transplantés

Michel BAUJARD, Secrétaire général, Association de patients Trans-Forme, Paris

16h30 - Une salle de dialyse pleine de vie - une initiative des aidessoignantes

Grégoriane VOISIN, Aide-soignante, Calydial, Vienne

16h45 - L'art-thérapie en dialyse, récits d'expérience et bienfaits sur la santé mentale

Anne JALARD, Art-thérapeute, Service d'hémodialyse, Artic 42, Saint-Priest-en-Jarez

17h00 / 17h30 - Séance de questions / réponses

## Fin de la deuxième journée

# Vendredi 16 mai 2025

AMPHITHÉÂTRE ÉTIENNE MIMARD - NIVEAU 1

## 08h30 - 10h00 VIVRE AVEC UNE MALADIE RÉNALE CHRONIQUE

Modérateurs: Joëlle MARIN, Marseille - Lydie FEUILLARD, Limoges

**08h30 - Livret pédagogique à destination du patient en Unité d'Autodialyse** Laurine BONNARD, Infirmière, Unité d'autodialyse, Agahtir, Nice

# 08h45 - Le traitement conservateur dans l'insuffisance rénale terminale, de l'évaluation médicale au discours des patients

Charlotte MŒLLON SAUTEUR, Infirmière en Pratique Avancée, Service de néphologie, CHU d'Amiens Sud

# **09h00 - Livre explicatif de l'hémodialyse à destination des jeunes enfants Marianne CHAPOTTE,** Psychologue clinicienne, Service d'hémodialyse, Hénin-Beaumont

# 09h15 - L'impact de la MRC sur la santé sexuelle : enquête auprès des patients dialysés et transplantés du CHU de Strasbourg

**Clara MERMET**, Infirmière, Service de néphrologie, dialyse et transplantation, CHRU de Strasbourg - **3**<sup>ème</sup> **prix** 

09h30 / 10h00 - Séance de questions / réponses



SALONS ARMURIERS ET FOREZ - NIVEAU 1

10h00 - 10h30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

AMPHITHÉÂTRE ÉTIENNE MIMARD - NIVEAU 1

## 10h30 - 12h00 LA NÉPHROLOGIE VERTE

Modérateurs: Didier BORNICHE, Bihorel - Dominique SCHMITT, Strasbourg

### 10h30 - Présentation du guide de la néphrologie verte et son évolution EcoHDial

Joceline REY, Cadre médico technique, ARTIC 42, Saint-Priest-en-Jarez

#### 10h45 - Vers la dématérialisation de la dialyse

Mickaël KONINCKS, Infirmier, CALYDIAL, Vienne

#### 11h00 - Recyclage des plastiques de dialyse

Anne-Laure CAMARROQUE, Responsable projet et RSE, CALYDIAL, Vienne

#### 11h15 - REX du déploiement du dispositif Pureflow

Patricia GONON. Cadre infirmier. Pôle domicile. ARTIC 42. Saint-Priest-en-Jarez

11h30 / 12h00 - Séance de questions / réponses

## 12h00 - 12h15 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS



**♀** LE GRAND SALON - NIVEAU 0

12h15 - 13h30 PAUSE DÉJEUNER



# **Bulletin d'inscription**

## Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement Saint-Étienne, du 14 au 16 mai 2025

_	Nom/Prénom :			
PARTICIPANT	Fonction :	Service :		
	Email* :			
	Portable* :			
PARTICIPANT 2	Nom/Prénom :			
	Fonction :	Service :		
	Email* :			
	Portable*:			
ARTICIPANT 3	Nom/Prénom :			
	Fonction :	Service :		
RTIC	Email* :			
PA	Portable* :			
EMPLOYEUR	Raison sociale :			
	Adresse :			
	Code Postal :	Ville :		
	Nom, prénom et email du Cadre de santé du/des stagiaire(s) :			
	Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :			
	Fonction :	Service :		
	Email* :			
	Tél. :	Fax :		
	Adresse de facturation si différente :			
	☐ Facturation sur Ch Siret :			
	Code Service : N°En	agement :		

Possibilité de retourner le bulletin dûment complété par courriel inscription@afidtn.com par courrier Le Blanc Logis - 216 rte de Neufchâtel - 76240 Bihorel

\*\*Si vous mentionnez votre OPCO, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie
Organisme de formation certifié ISO 9001 et QUALIOPI, ODPC 2960 - Datadock 0014937 - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°237 600 748 76 auprès du Préfet de la Région Normandie

Inscrivez-vous en ligne :





Action de formation : <b>46</b> <sup>èmes</sup> <b>Sessions Nationales</b> <b>d'Etude et de Perfectionnement</b>		
Dates : <b>Du 14 au 16 mai 2025</b>		
Lieu : <b>Saint-Étienne</b>		
Droits d'inscription :		
Jusqu'au 14/04/2025 □ Adhérent AFIDTN: 790€ □ Non Adhérent: 950€		
À partir du 15/04/2025 □ Adhérent AFIDTN: 890€□ Non Adhérent: 1040€		
Prise en charge par l'employeur : □ Oui □ Non		
☐ Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par votre employeur)		
□ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de :		
□Virement Le / / N° convention obligatoire sur l'ordre de virement		



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les personnes atteintes d'un handicap à nous le signaler pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

#### CACHET, DATE ET SIGNATURE

Compte Société Générale N°00037273493 - clé 67

**BIC: SOGEFRPP** 

TVA intra: FR 78344352059

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur détaillés ci-contre.

Code banque: 30003 - Code guichet: 01787

IBAN: FR 7630003017870003727349367

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription feront l'objet d'un traitement informatisé dans le cadre de la gestion des inscriptions, de la communication relative à l'événement, et pour répondre à nos obligations légales. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD - Règlement n°2016/679), vous bénéficiez des droits suivants : accès, rectification, suppression, limitation, opposition et portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neutréhâtel - 76420 BIHOREL ou par e-mail à contact@afidtn. com. Vos données seront conservées uniquement pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées.

<sup>\*</sup> Obligatoire pour la gestion des inscriptions.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la léaislation en viaueur

#### 1 INSCRIPTIONS

#### 1.1 Délai d'accès

Les inscriptions préalables sont obligatoires pour participer aux formations. Elles doivent être réalisées le plus tôt possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles. Passé ce délai, merci de nous contacter.

#### 1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de rèleiment des prestations commandées...).

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

#### 2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Pour toutes les formations, vous avez la possibilité de substituer le stagiaire absent par un autre agent. En dehors des Sessions Nationales et des formations hors catalogue, vous avez la possibilité de reporter l'inscription sur une formation identique en supportant la différence de orix. le cas échéant. Ce report est non annulable.

#### 3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

#### 4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

#### 5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un organisme collecteur : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant: Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes: Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement: Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défaut de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résillée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTM adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441\_6 §3 du code du commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

#### 6. AJOURNEMENT OU ANNULATION

#### 6.1 Annulation totale

L'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

#### 6.2 Annulation partielle

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

#### 7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

#### 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

#### RÈGI EMENT INTÉRIFUR

#### ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

#### ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux où se déroule la formation.

De rentrer avec une bicyclette ou une trottinette et de mettre en charge la batterie de ces moyens de locomotion dans les locaux où se déroule la formation.

D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation. De manger dans les salles de cours

D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.

De fumer ou vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

#### ARTICLE 3 – Hygiène, sécurité et accessibilité

#### Article 3-1 Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

#### · Article 3-2\_Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous invitons les personnes atteintes d'un handicap à nous le signaler pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

#### · Article 3-3\_Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de l'AFIDTN, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur utou anomalied un matériel.

#### · Article 3-4 Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie/ de son domicile / de son travail, averiti immédiatement l'AFIDTN. L'AFIDTN entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

#### ARTICLE 4 - Assiduité du stagiaire en formation

#### . Article 4-1 Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par l'AFIDTN.

L'AFIDTN se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagaires doivent se conformer aux modifications apportées par l'AFIDTN aux horaires d'organisation du stage.

#### . Article 4-2\_Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'AFIDTN et s'en justifier.

L'AFIDTN informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le staglaire — dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics — s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

#### . Article 4-3\_Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre un certificat de réalisation d'une action de formation. Ce certificat peut être transmis, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

#### ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par l'AFIDTN pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

#### ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, l'AFIDTN convoque le stagiaire en lui indiquant l'Objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'AFIDTN, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discioline.

#### ARTICLE 7 – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 16/02/2024

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire au plus tard avant son inscription définitive et avar tout règlement de frais en cas de contrat de formation professionnelle (art. L6353-8 du code du travail)

## Les Essentiels par HEMOTECH

## Pour vos gestes d'experts au quotidien

En développant une gamme de produits en son nom de marque, Les Essentiels, Hemotech relève les défis actuels en matière de santé : Garantir la sécurité et l'approvisionnement des dispositifs médicaux

Maîtriser les dépenses

Accélérer le déploiement de projets innovants tout en réduisan notre empreinte écologique



## **DIALHEMO®**

L'hémodialyseur haute perméabilité et haute performance\*











hemotech.fr

Mm. Pollet Medical Group

polletmedicalgroup.com

DIALHEMO: Dispositif médical destiné au traitement par hémodialyse et hémodiafiltration pour des patients souffrant d'insuffisance rénale aigué ou chronique. Marqué CE classe Ilb par l'organisme notifié Kiwa Cermet n'0476. Fabricant légal: DIALIFE S.A., Suisse, représenté en Europe par MedNet GmbH, Allemagne. Dispositifs médicaux importés et distribués en France par HEMOTECH SAS. Lire attentivement les instructions et les précautions d'emploi figurant sur la notice ainsi que les caractéristiques, performances et informations nécessaires au bon usage du DM qui y sont mentionnées. Remboursement T2A, forfait dialyse.

<sup>\*</sup> DIALHEMO: résultats d'essais obtenus à l'AURA Santé et au CHU de Rouen.

# Coupon de réservation des déjeuners Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement

# Saint-Étienne, du 14 au 16 mai 2025

Le traiteur référencé du Centre de Congrès vous propose :

Les mercredi et jeudi : déjeuner assis, comprenant, un plat, un dessert,

un pain individuel, eau et café

Le vendredi : lunch box, comprenant, un club sandwich triangle, une salade,

un dessert et une bouteille d'eau 50 cl

Inscrivez-vous en ligne:

traitement informatisé dans le cadre de la gestion des inscriptions, de la

communication relative à l'événement, et pour répondre à nos obligations légales.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD - Règlement n°2016/679), vous bénéficiez des droits suivants : accès, rectification, suppression, limitation, opposition et portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel -76420 BIHOREL ou par e-mail à contact@afidtn.com. Vos données seront conservées uniquement pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées.



Ou retournez le bulletin dûment complété avant le 15 avril 2025 : par courriel inscription@afidtn.com par courrier Le Blanc Logis - 216 rte de Neufchâtel -76240 Bihorel

□ Mme [	⊐Mr Nom/Prénom :				
Adresse :					
Code Postal : Ville / Pays :					
Tél Portable	*: E-mail* :				
Nom, prénor	m et email du Cadre de santé du stagiaire :				
Fonction:	Service :				
Prise en charge : Employeur Dans ce cas, accord de prise en charge ci-dessous à transmettre dûment complété et tamponné					
	☐ Personnelle				
*Obligatoire pour la	gestion des réservations des déjeuners				
COÛTS DES DÉJEUNERS ET RÈGLEMENT					
☐ Je ne souhaite pas réserver de déjeuners					
Je souhaite réserver :  □ Le déjeuner assis du mercredi 14 mai 2025 au prix de 22€ TTC* □ Le déjeuner assis du jeudi 15 mai 2025 au prix de 22€ TTC* □ La Lunch Box du vendredi 16 mai 2025 au prix de 16€ TTC*					
Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :  Un repas Végétarien  Un repas Sans Gluten					
□ Virement Nom du par □ Facturatio Uniquement si Faute d'accord	à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de : en date du rticipant obligatoire sur l'ordre de virement. on à l'issue de la formation i accord de prise en charge transmis dûment complété et tamponné. I, une facture vous sera adressée et sera à régler des réception nnulation des réservations.	Compte Société Générale N°00037273493 - clé 67 Code banque : 30003 - Code guichet : 01787 TVA intra : FR 78344352059 IBAN : FR 7630003017870003727349367 BIC : SOGEFRPP			
* Pour les participants et intervenants ayant acquittés les droits d'inscription, pour toutes autres situations, nous contacter.					
ACCORD DE PRISE EN CHARGE (à compléter et à tamponner par le Service de Formation Continue, Employeur, OPCO®, Associations, Autres…)					
Raison Socia	ale :				
Adresse :					
Nom et Prér	nom du Responsable du suivi de l'inscription :				
Fonction :	Email :	Tél :			
☐ Accepte de prendre en charge les déjeuners de :					
Si vous mentionn     accord de prise en c	charge.	e devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet			
	Les inform	ations contenues dans le hulletin d'inscription feront l'objet d'un			

CACHET, DATE ET SIGNATURE

générales de vente et du règlement intérieur de l'AFIDTN.

La signature de cet accord de prise en charge vaut acceptation des conditions





# Votre partenaire pour la continuité des soins

Nos solutions thérapeutiques pour l'épuration extra-corporelle

Que ce soit en centre, à domicile ou dans les services de soins intensifs, Fresenius Medica Care s'attache à répondre à vos attentes pour délivrer des traitements de qualité et proposer une prise en charge globale.

Notre gamme de produits répond aux besoins personnalisés de soin par dialyse. Notre vision : Créer un bel avenir. Pour les patients. Dans le monde entier. Chaque jour.



# Une gamme complète de pansements pour les patients dialysés

